

# RAPPORT FINANCIER COMPTES ANNUELS

DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES  
EXPERTS-COMPTABLES RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE

---

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
du 03 septembre 2014



# Rapport des censeurs sur les comptes annuels De l'Ordre des experts-comptables Région Paris Ile-de- France

Monsieur le Président,  
Madame le Commissaire du Gouvernement,  
Chères Consoeurs, Chers Confrères,

En exécution de la mission de censeurs qui nous a été confiée par votre assemblée générale, et en application de l'article 28 du décret n° 2012-432 du 30 mars 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- la gestion financière du Conseil régional de l'Ordre des experts-comptables de Paris Ile-de-France ;
- la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget ;
- la régularité et la sincérité des comptes annuels.

Les comptes annuels nous ont été communiqués pour contrôle le 12 mars 2014 par Monsieur le Président du Conseil régional de l'Ordre. Ils ont été arrêtés sans modification par le Conseil réuni en session le 21 mars 2014. Tous les livres et pièces comptables ont été mis à notre disposition au siège du Conseil régional.

Dans le cadre de notre mission de censeurs, nous avons vérifié, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. De même nous avons porté une appréciation sur les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. En outre, nous avons vérifié la nature des placements financiers et analysé la concordance des opérations enregistrées dans les comptes avec le budget approuvé par le Conseil régional.

Les comptes annuels se caractérisent par un excédent de 295 615 € et un total du bilan de 11 819 623 €.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la gestion financière et sur la concordance des opérations enregistrées dans les comptes annuels avec le budget. Nous attestons que les comptes annuels qui vous sont présentés, sont réguliers et sincères.

Fait à PARIS, le 6 juin 2014

Les Censeurs,

Christophe MONTAZEAUD



Sylvie BOYER



# SOMMAIRE

	Pages
<b>COMPTES</b>	
Bilan	5 - 6
Compte de résultat	7
<b>ANNEXE</b>	
1. Règles et méthodes comptables	8 - 9
2. Compléments d'information relatifs au bilan	10 - 13
3. Compléments d'information relatifs au compte de résultat	14
4. Autres informations et engagements	15

# Bilan actif

ORDRE EXPERTS COMPTABLES PARIS IDF

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	118 914	118 117	797	8 815
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Autres immobilisations corporelles	518 761	470 185	48 576	54 842
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	6 475 000		6 475 000	6 475 000
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>7 112 675</b>	<b>588 302</b>	<b>6 524 373</b>	<b>6 538 657</b>
<b>Stocks</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	79 786		79 786	112 202
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	1 528 127	227 761	1 300 366	1 172 636
Autres créances	1 246 277		1 246 277	1 081 686
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement	1 315 142		1 315 142	1 802 683
Disponibilités	1 295 827		1 295 827	1 117 397
Charges constatées d'avance	57 852		57 852	27 467
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 523 011</b>	<b>227 761</b>	<b>5 295 250</b>	<b>5 314 070</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>12 635 686</b>	<b>816 062</b>	<b>11 819 623</b>	<b>11 852 727</b>

# Bilan passif

ORDRE EXPERTS COMPTABLES PARIS IDF

Etats de synthèse au 31/12/2013

	Net au 31/12/13	Net au 31/12/12
<b>PASSIF</b>		
Autres réserves	5 733 896	5 410 459
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	295 615	323 437
<b>FONDS PROPRES</b>	6 029 511	5 733 896
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	141 729	125 313
Provisions pour charges	150 474	131 807
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	292 202	257 120
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>	2 911 864	3 589 218
<i>Découverts et concours bancaires</i>		83
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	2 911 864	3 589 301
Emprunts et dettes financières diverses	259 440	197 816
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 303 455	1 051 445
Dettes fiscales et sociales	398 627	442 310
Autres dettes	624 523	580 838
<b>DETTES</b>	5 497 910	5 861 711
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	11 819 623	11 852 727

# Compte de résultat

ORDRE EXPERTS COMPTABLES PARIS IDF

Etats de synthèse au 31/12/2013

	du 01/01/13 au 31/12/13 12 mois	%	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	%
Production vendue	5 466 400	93,5	5 419 386	91,32
Subventions d'exploitation	380 000	6,5	515 000	8,68
Reprises et Transferts de charge	320 291	5,48	279 037	4,7
Autres produits	343 337	5,87	336 485	5,67
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>6 510 028</b>	<b>111,35</b>	<b>6 549 908</b>	<b>110,37</b>
Autres achats non stockés et charges externes	3 723 844	63,69	3 578 313	60,3
Impôts et taxes	125 134	2,14	133 626	2,25
Salaires et Traitements	1 464 733	25,05	1 283 459	21,63
Charges sociales	678 223	11,6	699 717	11,79
Amortissements et provisions	283 396	4,85	204 106	3,44
Autres charges	244 959	4,19	507 812	8,56
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6 520 289</b>	<b>111,53</b>	<b>6 407 033</b>	<b>107,96</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-10 261</b>	<b>-0,18</b>	<b>142 874</b>	<b>2,41</b>
Produits financiers	399 176	6,83	292 865	4,94
Charges financières	93 300	1,6	112 303	1,89
<b>Résultat financier</b>	<b>305 876</b>	<b>5,23</b>	<b>180 563</b>	<b>3,04</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>295 615</b>	<b>5,06</b>	<b>323 437</b>	<b>5,45</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>				
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>295 615</b>	<b>5,06</b>	<b>323 437</b>	<b>5,45</b>
Contribution volontaire en nature				
Total des produits				
Total des charges				

# ANNEXE

## 1- REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'Ordre des Experts Comptables Région Paris Ile de France est un organisme de droit privé, investi d'une mission d'intérêt public, l'Ordre est un organisme sui generis. L'ordre n'est pas une association ni un syndicat auquel on peut ou non adhérer. Il n'a donc pas à appliquer le plan comptable des associations. Il n'est pas non plus soumis aux règles comptables applicables aux syndicats depuis la loi du 20 août 2008.

Il convient donc d'appliquer le plan comptable général en l'adaptant pour tenir compte de l'absence de but lucratif, ce qui conduit à adopter la terminologie des associations :

- Les charges d'exploitation sont dénommées charges de fonctionnement ou d'activité,
- Le résultat est un excédent ou un déficit,
- Les capitaux propres deviennent les fonds propres.

L'Ordre des Experts Comptables Région Paris Ile-de-France applique les conventions générales comptables dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses suivantes :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales règles utilisées sont les suivantes :

### *1.1 Immobilisations incorporelles*

Elles concernent l'achat de logiciels comptabilisés à leur coût d'acquisition et amortis sur 12 mois, dès leur mise en service.

### *1.2 Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles ont été comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Elles sont amorties sur leur durée de vie estimée suivant le mode linéaire selon les durées suivantes :

- |                                      |           |
|--------------------------------------|-----------|
| • Installations et agencements       | 5 ans     |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 à 4 ans |
| • Mobilier de bureau                 | 1 à 3 ans |

### *1.3 Immobilisations financières*

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition. Lorsque la valeur d'usage des participations est inférieure à leur valeur d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### *1.4 Clients et comptes rattachés (confrères et stagiaires)*

Les créances clients et comptes rattachés comprennent principalement les cotisations des confrères et celles des stagiaires, majorées des coûts de formations obligatoires.

Les créances sont dépréciées, en fin d'année, par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu selon la méthode suivante :

- Provision de 15% de la valeur nominale pour les créances de l'exercice en cours,
- Portée à 100% de la valeur nominale pour les stagiaires étrangers dont la créance est antérieure au 31 décembre 2008,
- Provision de 100% de la valeur nominale pour les créances de plus d'un an.

La provision concernant les journées de formations non recouvrées est à la charge de l'Asforef.

Les créances concernant les formations stagiaires à l'étranger postérieures au 31 décembre 2008 n'ont pas fait l'objet d'une provision, car les cotisations sont appelées pour le compte du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts comptables.

### ***1.5 Valeurs Mobilières de Placement***

Les Valeurs mobilières de Placement figurent à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition.

### ***1.6 Provisions pour risques et charges***

Elles enregistrent une augmentation du passif exigible à plus ou moins court terme, consécutive à des risques et charges nettement précisés quant à leur objet que des événements inconnus à la clôture de l'exercice ou en cours rendent probables mais dont l'échéance ou le montant n'est pas fixé de façon précise.

### ***1.7 Indemnités de fin de carrière /médailles du travail***

Un contrat collectif d'assurance a été signé en fin d'année 2007, le versement effectué à cette occasion correspondant aux droits acquis par l'ensemble du personnel en matière d'engagement au titre des indemnités de fin de carrière et de médaille du travail au 31 décembre 2007.

Depuis 2008, aucune souscription complémentaire n'a été versée. Une provision de 23 950.64 euros et une reprise de provision de 5 283.99 euros ont été comptabilisées en 2013 afin que le montant global (provisions et solde du contrat collectif) corresponde aux droits acquis au 31 décembre 2013.

Ce montant a été déterminé en tenant compte pour chaque salarié de son ancienneté, d'une actualisation de son salaire, de sa probabilité de survie ainsi que de celle de rester dans l'Ordre des Experts Comptables Région Paris Ile-de-France jusqu'à 62 ans, conformément à la législation en vigueur, de même en matière de médaille du travail.

Le solde des contrats collectif ajouté au solde des provisions pour risques et charges correspondent au montant total des engagements dus soit 150 483.73 euros.

### ***1.8 Particularités***

Les cotisations fixes sont comptabilisées à la date de l'appel de cotisations.

Les cotisations proportionnelles sont enregistrées :

- à la date de la déclaration en ligne (même si le paiement n'a pas été encaissé) ou,
- à la date d'encaissement de celles-ci en raison de l'impossibilité de connaître leurs montants avant réception de l'appel de cotisation servi par le membre de l'Ordre et joint au règlement (au cas où la déclaration n'est pas remplie en ligne).

## 2. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX COMPTES DE BILAN

### 2.1 Immobilisations incorporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice	Valeur nette Comptable à la fin de l'exercice
Logiciels	116.174	2.740	-	118.914	797
<b>TOTAL</b>	<b>116.174</b>	<b>2.740</b>	<b>-</b>	<b>118.914</b>	<b>797</b>

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Logiciels	107.360	10.757	-	118.117
<b>TOTAL</b>	<b>107.360</b>	<b>10.757</b>	<b>-</b>	<b>118.117</b>

### 2.2 Immobilisations corporelles et amortissements

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice	Valeur nette Comptable à la fin de l'exercice
Installations diverses	7.720	-	-	7.720	3.007
Matériel de bureau et informatique	219.654	18.592	-	238.246	41.510
Mobilier	272.016	779	-	272.795	4.060
<b>TOTAL</b>	<b>499.390</b>	<b>19.371</b>	<b>-</b>	<b>518.761</b>	<b>48.577</b>

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Installations diverses	3.169	1.544	-	4.713
Matériel de bureau et informatique	175.338	21.398	-	196.736
Mobilier de bureau	266.040	2.695	-	268.735
<b>TOTAL</b>	<b>444.547</b>	<b>25.637</b>	<b>-</b>	<b>470.184</b>

### 2.3 Immobilisations financières

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Brut à la fin de l'exercice
Participations	6.475.000	0	0	6 475. 000
<b>TOTAL</b>	<b>6.475.000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6 475. 000</b>

Les participations financières sont constituées de :

Nom des sociétés détenues	% de détention	Capitaux propres en euros	Chiffre d'affaires en euros	Dividendes versés en euros	Montant inscrit à l'actif
EURL Actions – Experts	100.00	350. 000	1.747.097	0	350 .000
SCI du 50 Rue de Londres-Paris 8	50.00	12 250 000	1.478.168	391.232	6 125 .000

### 2.4 Etat des échéances, créances et dettes

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
<b>CREANCES</b>				
Membres de l'Ordre	1 213 242	1 213 242		
Fournisseurs Débiteurs	118 551	118 551		
Compte courant SCI du 50 rue de Londres- Paris 8 <sup>ème</sup>	858 703	0	858 703	
Clients divers	314 884	314 884		
Conseil Supérieur - Exercice Illégal	226 972	226 972		
Divers Produits à recevoir	39 767	39 767		
Autres créances	1 785	1 785		
Avance au personnel	500	500		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>2 774 404</b>	<b>1 915 701</b>	<b>858 703</b>	
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 911 864	696 524	2 215 340	
Emprunts et dettes financières diverses	259 440	259 440		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 303 455	1 303 455		
Fiscales et sociales	398 627	398 627		
Autres dettes	8 909	8 909		
Asforef	615 614	615 614		
<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>5 497 909</b>	<b>3 282 569</b>	<b>2 215 340</b>	

## 2.5 Valeurs mobilières de placement

Les investissements sont réalisés dans un compte Livret et dans des OPCVM de trésorerie.

La plus-value au 31 décembre 2013 est d'un montant peu significatif.

## 2.6 Comptes de régularisation actif-passif

<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
Entretien – Maintenance	18.689	10.962
Divers	39.163	16.505
<b>TOTAL</b>	<b>57.852</b>	<b>27.467</b>

## 2.7 Produits à recevoir

<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>31/12/2013</b>	<b>31/12/2012</b>
AUTRES CREANCES		
- CSO Subvention Congrès	0	130 000
- Convention Asforef / Actions – Experts	220 000	0
- Divers	46 792	24 259
<b>TOTAL</b>	<b>266 792</b>	<b>154 259</b>

## 2.8 Tableaux des fonds propres

L'Assemblée Générale du 20 juin 2013 a affecté l'excédent de l'exercice précédent de 323 437 euros en réserves diverses.

<b>Libellés</b>	<b>Solde au 31 décembre 2013</b>	<b>Solde au 31 décembre 2012</b>
Résultat	295 615	323 437
Réserves diverses	5 733 896	5 410 459
Réserves projet immobilier	0	0
<b>Totaux</b>	<b>6 029 511</b>	<b>5.733.896</b>

## 2.9 Etat des provisions

PROVISIONS	Brut au début de l'exercice	Augmentations de l'exercice	Reprises de l'exercice utilisées	Reprises de l'exercice non utilisées	Brut à la fin
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Frais d'actions					
Commission « Exercice Illégal »	25.313	41 729	25 313	-	41.729
Indemnité de départ à la retraite					
Médailles travail	131.807	23 951	5 284	-	150.474
Frais de procédure litige Arbitrage	100.000	-	-	-	100.000
	-----	-----	-----	-----	-----
Total	257.120	65.680	30.597	-	292.203
<b>Provisions pour dépréciation des autres créances</b>					
Provision des comptes Confrères	188.813	181.322	142.374	-	227.761
<b>TOTAL</b>	<b>445.933</b>	<b>247.002</b>	<b>172.971</b>	<b>-</b>	<b>519.964</b>
Dont dotations et reprises d'exploitation		247.002	172.971		
Dont dotations et reprises exceptionnelles			-	-	

## 2.10 Charges à payer

CHARGES A PAYER	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts et dettes diverses		
Intérêts bancaires	2.311	2.840
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Fournisseurs factures non parvenues (1)	1 053.149	563.563
Dettes fiscales et sociales		
Provision congés payés/ primes/ licenciement	157.000	163.096
Provision charges sur congés payés/ primes/ licenciement	84.780	86.600
Provision taxes assises sur salaires	30.040	29.151
<b>TOTAL</b>	<b>1 327.280</b>	<b>845.250</b>

(1) dont 295 950 € correspondant à la provision pour constater les contrôles qualités à effectuer  
448 097 € correspondant au montant de la convention d'assistance Actions Experts

### **3. COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AUX COMPTES DE RESULTAT**

#### ***3.1 Cotisations***

Ce poste est constitué des cotisations (non exonérées) des membres inscrits au Tableau de l'Ordre de la région Paris Ile de France. Cela comprend les cotisations fixes appelées en 2013, ainsi que celles proportionnelles payées (ou promises) en 2013 selon la décomposition suivante :

- 5.838 Personnes Physiques
- 4.969 Personnes morales
- 3.308 Stagiaires

La part de cotisations appelée pour le compte du CSO leur est reversée.

#### ***3.2 Autres produits d'exploitation***

Les autres produits d'exploitation comprennent principalement :

- la subvention de la CCIP
- le produit des conventions de management.

#### ***3.3 Charges d'exploitation***

Les charges d'exploitation sont constituées des dépenses des commissions du CRO et des frais de fonctionnement (Charges de personnel, loyers etc...)

#### ***3.4 Résultat Financier***

Le résultat financier comprend les plus-values de cessions de Sicav effectuées en cours d'année et l'affectation de 50% du résultat 2013 de la SCI du 50 Rue de Londres (soit 391 233 euros).

La SCI du 50 Rue de Londres est détenue à 50 % par la CRCC de Paris et à 50% par le CROEC PIDF.

Conformément à l'article 15 du Titre V des statuts de la SCI, « le résultat dégagé est réputé appréhendé par les associés, en proportion de leurs droits, au fur et à mesure de leur constitution ».

L'assemblée générale du 28 février 2014 de la SCI a pris en 3<sup>ème</sup> résolution l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31/12/2013 qui s'élève à 782 465.44 euros, au compte courant d'associés.

## 4. AUTRES INFORMATIONS ET ENGAGEMENTS

### 4.1 Ventilation de l'effectif moyen salarié

CATEGORIE	31/12/2013	31/12/2012
Cadres	12	10
Employés	19	20
TOTAL	31	30

### 4.2 Droit individuel à la formation

Les droits acquis au titre du DIF par l'ensemble du personnel s'élèvent à 2 845 heures au 31/12/2013.

### 4.3 Engagement emprunt LCL

Conformément au contrat de prêt souscrit par l'Ordre des Experts Comptables de Région Paris ile de France auprès du LCL, l'Ordre s'est engagé à ne pas hypothéquer, ni aliéner de quelque manière que ce soit l'immeuble acquis par la SCI du 50 Rue de Londres et à ne pas affecter en nantissement, ni aliéner de quelque manière que ce soit le fonds de commerce de la SCI précitée, sans accord préalable écrit du prêteur.

### 4.4 Information sur le nantissement de parts sociales

L'Ordre des Experts Comptables de Région Paris ile de France a affecté, au profit du LCL, à titre de nantissement, 61.250 parts d'une valeur nominale de cent euros, numérotées de 1 à 61 250 émises par la SCI du 50 Rue de Londres, société civile immobilière au capital de 12.250.000 euros, en garantie du paiement des sommes qui pourront lui être dues, en principal, intérêts, frais accessoires au titre du prêt de 5 504 940 euros consenti. Au 31 décembre 2013, le capital restant dû sur l'emprunt LCL s'élève à 2 909 553 euros.

### 4.5 Affectation du résultat de la SCI du 50 rue de Londres

Voir chapitre 3.4 Résultat financier.

### 4.6 Eléments concernant les entreprises liées

POSTES	Montants concernés	Sociétés concernées
Participations	350 000 6 125 000	Eurl Actions Experts SCI du 50 Rue de Londres
Créances clients et comptes rattachés	675 189.364	Actions Experts Asforef
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	404.649 15.298	Actions Experts Asforef
Autres créances	858.703	SCI rue de Londres
Autres dettes	326 727	Asforef

### 4.7 Autre engagement

Le montant total des engagements en matière d'indemnité de départ en retraite et de médailles du travail s'élève à 150 484 euros, couverts par la provision et le contrat collectif.



RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE

**ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES PARIS ÎLE-DE-FRANCE**  
50, RUE DE LONDRES – 75008 – PARIS - TEL : 01 55 04 31 31  
[WWW.OEC-PARIS.FR](http://WWW.OEC-PARIS.FR)



www.citheacommission.fr

Cithéa

Création :